

Un drame silencieux



Keystone-a

Que faire face à la pénurie chronique d'organes en Suisse? Juriste, médecin et éthicien en ont récemment débattu à Neuchâtel. Le temps d'un café scientifique, des idées ont germé. Mais l'urgence est d'agir.

Remplir sa carte de donneur sans oublier d'en informer ses proches.

En Suisse, plus de 1'000 malades sont en attente d'un nouvel organe. Mais les dons se font rares. En 2010, 69 patients sont décédés faute de transplantation. Un véritable problème de santé publique. Avec 12,6 donneurs par million d'habitants, notre pays reste bien en deçà de la moyenne européenne (20). Et loin derrière l'Espagne (32), l'un des leaders mondiaux avec les Etats-Unis (25,5). Il y a vingt ans, la péninsule ibérique était pourtant à la traîne en matière de transplantation. Mais une politique volontariste a permis d'inverser la tendance. Aujourd'hui, le «modèle espagnol», basé sur le consentement présumé – tout individu est un donneur potentiel en l'absence de trace formelle de son opposition au prélèvement –, est cité partout en exemple.

EXPLIQUER POUR RASSURER

Pour Mélanie Mader, auteure d'une thèse de doctorat sur les mécanismes d'encouragement au don d'organes, c'est l'optimisation de la prise en charge qui a été décisive en Espagne: de

la détection du donneur à la greffe, chaque maillon a été repensé dans le cadre d'une procédure nationale standardisée. Le tout relayé par une campagne de sensibilisation musclée qui a permis de débloquer les freins psychologiques aussi bien des familles que du personnel soignant. La

La question du consentement – explicite ou présumé – divise même au sein de Swisstransplant.

théorie, le consentement présumé est une bonne solution. Mais l'idée crée en soi un malaise. On attendra toujours l'aval des proches ou de la famille.»

RÉCOMPENSER OU NON?

La question du consentement – explicite ou présumé – divise même au sein de Swisstransplant. La Fondation nationale pour le don et la transplantation d'organes ne prendra ainsi pas position lors des prochains débats aux Chambres fédérales. Une neutralité dont s'accommode peu ou prou

son directeur, le médecin Franz Immer: «Personnellement, je préférerais toujours qu'une personne choisisse de donner en toute connaissance de cause». Amener les gens à se positionner avant l'inéluctable, le défi est de taille dans une société où la mort est plus que jamais taboue. Faudra-t-il toucher au portefeuille? Mélanie Mader a passé au crible une série d'incitations pécuniaires – baisses d'impôts ou réductions sur les primes d'assurance-maladie – que l'Etat pourrait introduire. Dans l'optique d'une valorisation du don comme un acte de générosité en faveur de la collectivité. Un système de récompense qui chicane l'éthicien craignant une marchandisation du don.

son directeur, le médecin Franz Immer: «Personnellement, je préférerais toujours qu'une personne choisisse de donner en toute connaissance de cause». Amener les gens à se positionner avant l'inéluctable, le défi est de taille dans une société où la mort est plus que jamais taboue. Faudra-t-il toucher au portefeuille? Mélanie Mader a passé au crible une série d'incitations pécuniaires – baisses d'impôts ou réductions sur les primes d'assurance-maladie – que l'Etat pourrait introduire. Dans l'optique d'une valorisation du don comme un acte de générosité en faveur de la collectivité. Un système de récompense qui chicane l'éthicien craignant une marchandisation du don.

INITIATIVES

Dans les cantons, la prise de conscience est en marche. Le Grand Conseil valaisan se penchera en septembre sur un postulat visant à inscrire directement sur le permis de conduire la volonté de son titulaire. Une mesure pilote déjà introduite au Royaume-Uni. Informer pour mieux donner: en matière de don d'organes aussi, la communication reste un facteur clé! ■

Sarah May